

## SOCIÉTÉ

# Le précieux Conseil départemental d'accès au droit



Les présidents des TGI de l'Anjou, Myriam de Crouy-Chanel (à gauche) et Xavier Pavageau (à droite), ont tiré un bilan très flatteur de l'activité du CDAD de l'Anjou. Ils sont ici avec le bâtonnier d'Angers, Monika Pasquini, et la coordinatrice Claire Berthaud.

La machine judiciaire peut faire peur : peur du coût, de mal faire ou de l'institution judiciaire en elle-même, il y a bien des raisons de craindre la justice. Difficultés de bail avec un propriétaire, séparation, conflit au travail : les occasions d'avoir affaire à la justice surviennent pourtant dans la vie et il ne faut pas, pour autant, renoncer à ses droits car il existe de multiples manières d'être aidé et orienté.

C'est ainsi qu'il existe un Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) qui coordonne toutes ces aides qui sont gratuites. Ce sont bien sûr des permanences d'avocats, d'huissiers ou de notaires, mais ce sont aussi une myriade d'associations comme l'Aide aux victimes, les associations de droit des femmes, la Boutique du droit, l'association Médiation 49, parfois les collectivités locales...

### Consultations gratuites

Droits des femmes, droit de la consommation, droit du travail, droit des étrangers... les soutiens peuvent prendre la forme de

consultations juridiques gratuites chez les professionnels du droit (notaires, avocats...), mais aussi dans les associations et dans les points d'accès au droit qui existent désormais à Angers, Cholet, Saumur, Bécon-les-Granits, ou encore dans les Maisons de services au public, sur tout le département.

### Partenariats

Le CDAD existe depuis 2003 et des milliers de consultations gratuites sont réalisées ainsi chaque année au bénéfice des Angevins. Qui plus est, les conseils sont à la fois concrets et gratuits. C'est ce même CDAD qui met en place des partenariats avec l'Éducation nationale et les établissements scolaires avec une exposition de découverte du monde de la justice et des animations autour du monde judiciaire. Le CDAD dispose d'un site internet très complet où ses actions et partenariats sont détaillés.

[www.cdad-maineetloire.justice.fr](http://www.cdad-maineetloire.justice.fr)  
La coordinatrice Claire Berthaud est joignable au 02 41 20 52 59